

Lors d'une journée récemment consacrée aux effets du numérique dans le secteur de l'édition et programmée par la SGDL, j'ai été invité à une table ronde au titre volontairement ambigu, « L'exploitation numérique, une chance ou un danger pour le livre ? ».

Après les interventions des représentants de l'amont : auteurs et éditeurs, des administrateurs de la lecture publique et de l'Etat, je m'y retrouvai comme représentant de l'aval. Du plus près du terrain des lecteurs, dans ce qui est ce commerce singulier et fragile de la librairie. De cet aval, j'ai depuis quelques années le sentiment d'être dans la position d'un cultivateur en bas de vallée, observant avec inquiétude en amont l'écoulement des eaux qui irriguent ses champs et en aval encore l'état des marchés où il va vendre sa production. En amont, des barrages se construisent, et les ruisseaux de montagne semblent même prendre les chemins d'une autre vallée, parallèle. Et si l'eau provient encore pour permettre une production, non seulement elle peut n'être plus adaptée aux goûts, mais les modes mêmes de l'échange changent : la ville mute. Je quitterai ici l'image de la terre et des affres du cultivateur pour revenir à mon métier de culture et de commerce. Dans quelles directions se tourner pour maintenir une forme pérenne à ce trait d'union qui est l'origine et la fonction même de la librairie ? C'est la question que nous pose, de manière un peu brutale, sidérante, impérative, la transformation du monde du livre, de l'écrit et du savoir, par le nouvel environnement du numérique.

1/ Position actuelle de la librairie dans le monde des livres. Etat des lieux.

La loi sur le Prix unique du livre a eu, rappelons-le, pour objet la préservation d'un réseau de librairies indépendantes, au service d'une édition diversifiée et d'une diversité de la production. Le réseau des libraires s'est re-constitué entre 1981 et 1990 et se constitue encore aujourd'hui autour d'une nouvelle génération. Son importance en part de marché est déclinante certes, surtout dans les ventes les plus évidentes où la concurrence des GSS et des hypermarchés a rendu le combat inégal. Mais son influence aura été grandissante dans des domaines tels que la littérature et les essais. J'en prendrai pour preuves les statistiques que nous offrent notre logiciel Datalib. Et les résultats remontés de certaines maisons d'édition, notamment pour des productions dont les ventes se situent en dessous de 5000 exemplaires, et pour lesquelles les librairies indépendantes sont décisives.

Quelques exemples des capacités pour un réseau d'assurer la diffusion de la diversité de la production.

A. Datalib agrège en « sortie caisses » les ventes de trente-cinq librairies généralistes de Paris et de province, dont le CA se situe entre 400M et 20MM d'euros, qui emploient de 3 à 110 salariés. Le nombre total de titres vendus par cet ensemble en 2005 est 245.848. L'étude sur un panel représentatif

d'éditeurs de littérature, de sciences humaines, de BD, de jeunesse, de collections de poche, tous connus et repérés pour le sérieux de leur politique éditoriale (10.18, Actes-Sud, Agone, Allia, L'Association, Bourgois, Circonflexe, Corti, La Découverte, Delcourt, L'Ecole, L'Escampette, Fayard, Galilée, Gallimard, Hazan, LGF, Minuit, Phebus, PUF, Rivages, Temps qu'il Fait, Vent d'Ouest, Verdier), montre que ces seules trente cinq librairies mouvementent au moins une fois par an 75% du catalogue des disponibles de ces éditeurs. Soit 39000 titres pour ces 24 éditeurs. Et 1.230.000 volumes, ce qui ne représente qu'une rotation moyenne de trente pour trente-cinq points de vente.

- B. Dans un autre ordre de chiffres, et en resserrant l'étude autour d'un marché comme celui de la Haute-Garonne et particulièrement autour des réseaux de diffusion du Seuil/Volumen, quelques observations concernant ce que les diffuseurs appellent le poids d'un client. Ombres Blanches, premier client du réseau de diffusion pour Toulouse réalise environ le tiers des CA additionnés de la ville. Dans le détail, ce poids se répartit différemment selon chaque éditeur. Quelques exemples : 25% environ pour le Seuil (hors poches) ou Milan, 33% pour Payot ou Rivages, 40% pour les Cahiers du Cinéma, plus de 50% pour les Editions de Minuit, et 60% pour José Corti. La comparaison avec les résultats d'un réseau de diffusion bien plus puissant, Hachette, donne des résultats qui ouvrent à une lecture complémentaire : Ombres Blanches « pèse » ici 11% du réseau pour le Grand Toulouse, dont, en vrac, 15% pour Stock, 17 pour Grasset, 23 pour Fayard, 29 pour Hachette-Littératures, 34 pour Hazan ou Citadelles, mais seulement 4 pour Lattès, éditeur de Dan Brown.
- C. Ces chiffres assommants ne sont cités que pour témoigner d'une forme de validation des objectifs de la Loi sur le Prix unique du livre. L'existence des productions des plus exigeantes, requérant du temps et du conseil, aux plus confidentielles, qui en exigent plus encore sont liées à l'existence d'un réseau de librairies qui leur est attaché, dévolu. Quelles pourraient être pour ces productions et leurs éditeurs les conséquences d'une fragilisation de ce réseau ?

Les librairies ont su préserver des positions en développant leurs savoir-faire : capacité à prescrire des nouveautés, à organiser et à conseiller des fonds, à présenter un assortiment de plus en plus dense (pour exemple, le nôtre est 95.000 titres), à le mettre en scène, à investir dans des outils utiles à son développement et à son autonomie. Sans oublier leur politique d'auteurs, soutenue par des rencontres, des débats et une ouverture aux pratiques culturelles de la cité qui font de ces librairies aujourd'hui l'un des lieux centraux et vitaux des centres de nos villes. Mais leur vocation essentielle reste de croire aux livres, de croire en la littérature comme œuvrant à un monde en progrès. Le

travail des libraires généralistes et des spécialisés en direction des jeunes lecteurs à l'école et au collège est en cela exemplaire.

Le Livre n'est certes pas un produit comme les autres, mais son économie est sérieusement contaminée. La part des éditeurs indépendants, très largement majoritaire en 1981, va décroissant, même si, paradoxalement, le nombre d'éditeurs ne cesse d'augmenter. Même s'il s'agit plus souvent de gestes éditoriaux que d'entreprises éditoriales assorties d'un projet et d'une politique. Les progrès techniques ont permis indéniablement la constitution d'un ensemble hétérogène mais bien réel de maisons nouvelles. En cela les apports du numérique ont été essentiels dans les « gains de productivité » pour les éditeurs. L'usage du traitement de texte, les techniques informatiques dans l'impression ont en effet eu des répercussions sur le raccourcissement des délais, des tirages, sur les coûts de revient, et malgré une constante augmentation du coût du papier, le prix des livres n'a pas cessé depuis vingt ans de s'éloigner de la courbe de l'augmentation générale des prix (ex. Lobo Antunes. 600 pages de traduction en 2005 sont environ au même prix qu'en 1985, soit 25 euros). Dans le contexte de crise du commerce des produits culturels, et d'une exigence de gratuité de la « culture », ce phénomène n'est pas anodin. Le livre n'est en effet pas tout à fait à son prix, la concurrence est rude. Le prix des tirages à 10.000 fait celui des tirages à 1.500, dont le prix de revient est incomparable. Fayard et Stock font ainsi le prix des livres de Zulma et de Tristram. Alors que ces deux derniers sont dans l'impossibilité de faire jouer un facteur de péréquation comparable à celui des grands de chez Hachette pour assurer leur économie. Par ailleurs, certains « gains de productivité » sont aujourd'hui derrière les éditeurs, sauf à imprimer en Asie ou en Afrique (à quels coûts de transport ?), sauf à dématérialiser la production... Nous y viendrons.

Restent les économies d'échelle. Que seule la concentration permet. Et les bienfaits du libéralisme. Dans ce même temps où la librairie a su se faire non seulement une image mais aussi une place, les professions du livre ont subi les mutations de leur économie : concentration hier déjà dans l'édition (mais ce n'est pas terminé), regroupements et concentration aujourd'hui dans le commerce de la librairie (cela commence). Le secteur est dominé par la FNAC certes, mais aussi par les grandes surfaces et notamment par les Espaces culturels Leclerc et par Cultura, par Bertelsmann depuis peu. La librairie a depuis vingt ans subi les assauts des grandes surfaces, dans le cadre d'une lutte urbaine entre centre et périphérie, avant d'être aujourd'hui soumise à un combat entre ville et réseau, entre réel et virtuel. Dans cet avenir économique et social incertain, la librairie indépendante pourra payer une grande faiblesse, celle de son inorganisation. Malgré un syndicat reconnu, voire redouté, elle a perdu ce qu'elle avait su gagner au temps des groupements (Œil de la Lettre, Clefs,...), soit la cohésion, le projet, l'apparence d'unité. Retrouvant au milieu des années 90 leur autonomie, les libraires ont aussi retrouvé leur individualisme sans

regagner le sens de leur indépendance. Lorsque la profession se retrouve dans la tourmente, et si les raisons de cette indépendance ne manquent pas (on l'a vu précédemment), en manquent à l'appel les couleurs, les motifs, le dessin, l'organisation.

Par ailleurs, les efforts de l'édition ont tenu compte de l'évolution du marché et des techniques et s'y sont adaptés. Provoquant une progression exponentielle des publications. Qui s'en plaindra ? Le lecteur est face à une offre inédite, pour se cultiver ou s'évader. Le libraire est plus embarrassé et doit choisir, sa surface restant souvent égale. Le choix pour le libraire est synonyme de coût, parce que de temps de travail de sélection. Son effort de prescripteur est ainsi hypothéqué par la réalité de son économie bien trop fragile. La capacité à résister au flux toujours plus puissant de l'édition est aujourd'hui critique. L'une de nos questions concerne la stratégie des éditeurs envers notre réseau d'indépendants et son avenir. Deux réponses parmi d'autres. a/ L'égalité des conditions de vente entre la vente en ligne et la vente en ville, donc l'indifférenciation faite entre un libraire salarié et expérimenté, et un magasinier de plate-forme d'expédition de produits en ligne. b/ Le modèle circulant depuis un an de commerce et de diffusion du livre : le fonds sur Internet, le flux des nouveautés à l'épreuve du réel et du lectorat des réseaux en dur. Modèle bien entendu réfuté par les librairies les plus engagées dans leur environnement.

3/ L'Irruption du numérique : Internet et le livre.

A la fin des années 90, le monde de la librairie s'est alarmé de l'arrivée d'un concurrent qui s'est convié naturellement au Banquet du livre, le commerce en ligne. L'explosion de la *Bulle Internet* et le succès de l'économie du livre pendant cinq ans ont ramené l'angoisse des libraires et l'inquiétude des éditeurs à un niveau déraisonnable d'insouciance, et de désengagement. Parallèlement, l'informatisation massive des ménages, du monde du travail et des loisirs, des communications, ont incliné les usagers d'Internet à la confiance. Ce monde interactif remplaçant sous bien des aspects une relation auparavant plus directe, voire engagée avec les acteurs des mondes de la culture et du social. Les libraires ont appris eux aussi à se servir au mieux du réseau pour y puiser l'information complétant leurs besoins. Certains proposent une présence sur le Net, informative ou commerciale.

On aura jusqu'en 2004 constaté avec satisfaction un secteur du livre en relative bonne santé, mais aussi un secteur ravagé par la concurrence interne et la mise

en ordre capitaliste. On aura vu grandir dans le même temps la concurrence des *boutiques en ligne*, avant qu'elles ne deviennent un secteur économique autonome prenant place autoritairement dans ce qu'on pensait rester *notre* espace commercial et financier. On aura vu l'échec des premiers livres électroniques que d'aucuns appelaient il y a sept ou huit ans le *livre liquide*, avant qu'on ne réinvente une ardoise magique dotée de toute la mémoire des livres. On aura ignoré les mutations du lectorat et les signes de fragilité du mode livre dans certaines disciplines ou pour certains objets. La lecture de fichiers était une réalité, leur circulation peut devenir un cauchemar.

L'activité de l'année 2005 a sonné le glas des illusions. La voie royale qui semblait être celle des acteurs économiques du livre se convertit en chemin semé d'embûches. Une réalité complexe se fait jour et met en lumière une impréparation. Le manque de capacités d'analyse dans ce dossier où se requièrent des connaissances techniques, économiques, sociologiques, communicationnelles, pédagogiques est un handicap pour les acteurs traditionnels du livre soumis à des perspectives composites et à un vertige d'infinitude. La mutation anthropologique que provoque notre nouvel environnement universalisé et mondialisé sera-t-elle à la mesure d'un monde économique qui peut apparaître à plus d'un titre conservateur, dans sa fonction et dans son esprit ?

4/ Quelle place pour la librairie ? Et quels livres pour elle ?

Les questions posées dans les discussions de l'hiver 2005/2006 sur le droit d'auteur dans l'environnement numérique furent en partie posées depuis vingt ans dans les débats où il s'agissait de défendre le point de vue des éditeurs et le droit des auteurs. Les débats d'alors, sur le photocopillage ou le droit de prêt en bibliothèque, et surtout les décisions qui s'ensuivirent furent cantonnés aux professionnels du livre et de la lecture. Le public fut invité à partager sans qu'il sût jamais trouver sa juste expression. Le législateur suivit les préconisations des experts après que des compromis conclurent de très dures négociations que venaient couvrir parfois le bruit des invectives et des anathèmes.

Le public est devenu aujourd'hui l'un des acteurs de ce nouveau débat et l'un des otages les plus convoités.

Dans les débats sur la musique d'abord. Les industriels du disque et les artistes des domaines de la musique s'étaient bien gardés de provoquer après la loi Lang un débat autour de la production et de la diffusion de la musique (il existe moins

de 300 disquaires pour plus de 2000 librairies). Le gâteau fut bon et juteux pour les majors pendant près de trente ans et plus encore depuis l'avènement du cd. Et la concentration fila bon train jusqu'à ce que les effets de la compression et du haut-débit soient inévitables. Pourtant, malgré les jugements que l'on peut porter sur les dites majors, les exigences trop complaisantes de gratuité et les émois plus légitimes devant les menaces de poursuites des contrevenants ne sauraient cacher ce que quelques producteurs indépendants attentifs au risque et à la diversité ne cessent de clamer : la réalité de l'économie de l'industrie phonographique, c'est environ mille maisons de disques. La visibilité de leur production est presque inexistante sur la toile, notamment pour le téléchargement. Le danger de disparition pour eux est important. Et avec eux celui d'une diversité et la liberté des expressions dont ils sont les artisans. Mais on peut aussi penser que la musique, née des instruments et de la voix, retrouvera plus encore qu'hier le chemin des concerts publics, et que l'enregistrement ne sera qu'un mode de *communication* de l'artiste avec ses publics. Quels seront alors les revenus de l'artiste ?

Dans les débats sur le cinéma aujourd'hui et demain. On entend sur le sujet quelques journalistes ou spécialistes prendre le contre-pied aux thèses catastrophistes sur les risques de chute de la production. Et comparer l'apparition de la gratuité des images par le numérique aux débuts de la télévision. C'est oublier que cette dernière s'installa très progressivement dans les foyers européens au moment où, en France par exemple, les professions du cinéma et l'Etat instauraient le CNC et la taxe perçue sur chaque billet qui fut le moteur de la production (et de la modernisation des réseaux de diffusion) jusqu'à nos jours. C'est omettre que la télévision, dans son deuxième âge, est devenue le principal bailleur de fonds de la production de films, soit par ses achats, soit par sa politique de coproduction. Ici encore, quels seront les ressources futures d'un art né dans les salles et sous les chapiteaux itinérants, et qui semble s'en éloigner toujours plus ? Viendront-elles des fournisseurs d'accès ?

Otage donc le public dans des débats sur les deux domaines de la « culture » qui le motivent le plus. Otage des médias, des médiologues, des associations de consommateurs (l'UFC notamment). Otage des politiques, des démagogues, des juristes. Otage des producteurs de flux. Mais preneurs d'otages aussi des écrivains et des artistes.

L'environnement du numérique a convoqué autoritairement les exploitants de la reproduction musicale (après le microsillon et la bande magnétique), les producteurs et les distributeurs de films (après la pellicule, après le format vidéo) et aujourd'hui les éditeurs de livres (après le plomb, après l'offset) à communier autour d'un format unique, d'un ensemble de microprocesseurs et d'un écran unique. Peut-on d'abord amalgamer des modes d'expression aussi différents que les trois produits culturels que sont le cd, le dvd et le livre ? Des supports autrefois séparés, dans bien des ordres, historiques, hiérarchiques, se

fondraient-ils dans un même univers, cela ne les destinerait pas à suivre la même voie dans l'ordre économique et culturel. La civilisation qui est la nôtre est celle du livre, lequel me semble receler encore les meilleures dispositions pour interpréter ou inventer le monde. Et la meilleure des ergonomies aussi.

Les spécialistes d'internet et de l'informatique, les futurologues voient dans cet univers l'avènement d'un monde auto-organisé. Où l'ignorant aura autant de pouvoir et place que le savant. Certains scientifiques, constatant que la recherche avance rapidement sur internet dans un univers autorégulé de travaux, dont les moins sérieux disparaissent naturellement, imaginent peut-être une modélisation de ces principes d'organisation et d'échanges dans les sciences humaines ou sociales, dans la philosophie. Un monde libéré de propriétaires comme le suggère Joel de Rosnay. Pourquoi pas dans la création artistique et littéraire. C'est omettre que les échanges gratuits dans le monde scientifique se complètent par le système des brevets industriels et que la manne des entreprises est un des moteurs de la recherche. Et qu'on n'y accède pas par les moteurs de recherche. C'est ignorer que les aspects spéculatifs ou imaginatifs des lettres ne peuvent être régis par une raison collective éprise du goût de la vérité. Il n'est qu'à voir la pérennité des thèses révisionnistes en histoire ou néo-créationnistes en biologie, notamment sur le net, parmi tant d'autres fantasmagories ou contre-vérités pour craindre la disparition des intermédiaires, des régulateurs, des producteurs.

Je voudrais ici rendre à l'éditeur, trop souvent perçu comme ennemi de la création le rôle essentiel qui est le sien et son indissoluble liaison à l'auteur. Le travail de l'éditeur est celui de premier lecteur, donc de découvreur. Il consiste à faire travailler et retravailler les manuscrits et à éviter au libraire et au lecteur des produits livrés brut. Fait-on bien la différence dans le chaos de l'offre actuelle entre une production de Manuscrit.com ou de l'Harmattan et un livre des éditions Verdier ou Gallimard, ou encore de La Découverte et de l'Eclat. Si tel est le cas, il faut savoir veiller à conserver la place de ces instances de validation, donc leur rémunération.

La propriété littéraire est-elle divisible, comme pourraient l'être les œuvres numérisées consultables et fragmentables en fonction des occurrences, des mots-clés, des thèmes recherchés. L'éditeur aura été le garant de l'indivisibilité de l'œuvre. L'accompagnant de l'auteur. Et le gardien de ses droits. Que sera demain pour la préservation des œuvres et de leur finitude ?

Les bibliothèques sont le lieu d'élection de ces œuvres. Je pense aux bibliothèques personnelles. Celle où l'auteur est l'hôte du lecteur.

Pour conclure un bien trop long exposé.

Exploitation **du** numérique : signifierait ne pas manquer de souscrire à une évolution technologique majeure. Qui modifiera non seulement notre environnement mais aussi nos modes de lecture, d'apprentissage, d'enrichissement personnel.

Exploitation **par** le numérique : la numérisation est une étape suivante dans l'entrée des techniques informatiques dans le monde du livre. Après l'impression, où le traitement de texte aura servi à réduire des temps d'exécution, et conséquemment des coûts, donc aura contribué à la baisse du prix des livres et à sa plus large diffusion. Après que l'ordinateur s'est plié aux exigences du texte, le texte se pliera-t-il aux exigences de l'ordinateur ? Dans le **par** , la chance est encore possible, mais le péril présent.

Exploitation **pour** le numérique : c'est le lieu du danger le plus grand. La mutation de la propriété littéraire et artistique y sera-t-elle examinée, et comment? Ce **pour** pourrait être le lieu où se régleront les malentendus et les rancœurs d'un modèle éditorial hérité du 18^{ème}. Celui où les agents actuels cèderont le pas à d'autres acteurs, culturels peut-être, mais aussi économiques et techniques.

Exploitation **avec** le numérique. C'est ici le lieu d'une utopie. Celle d'une coexistence, d'une co-exploitation non seulement d'un patrimoine universel , mais aussi d'une création sans cesse remise sur le métier. Ce **avec** c'est dans notre monde de l'écrit l'intrusion d'une pensée du développement durable.